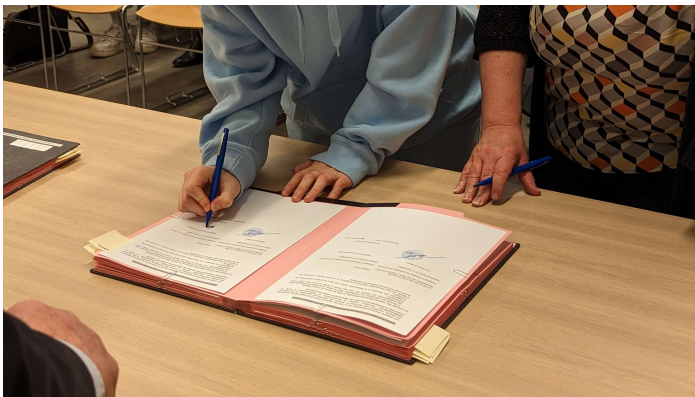
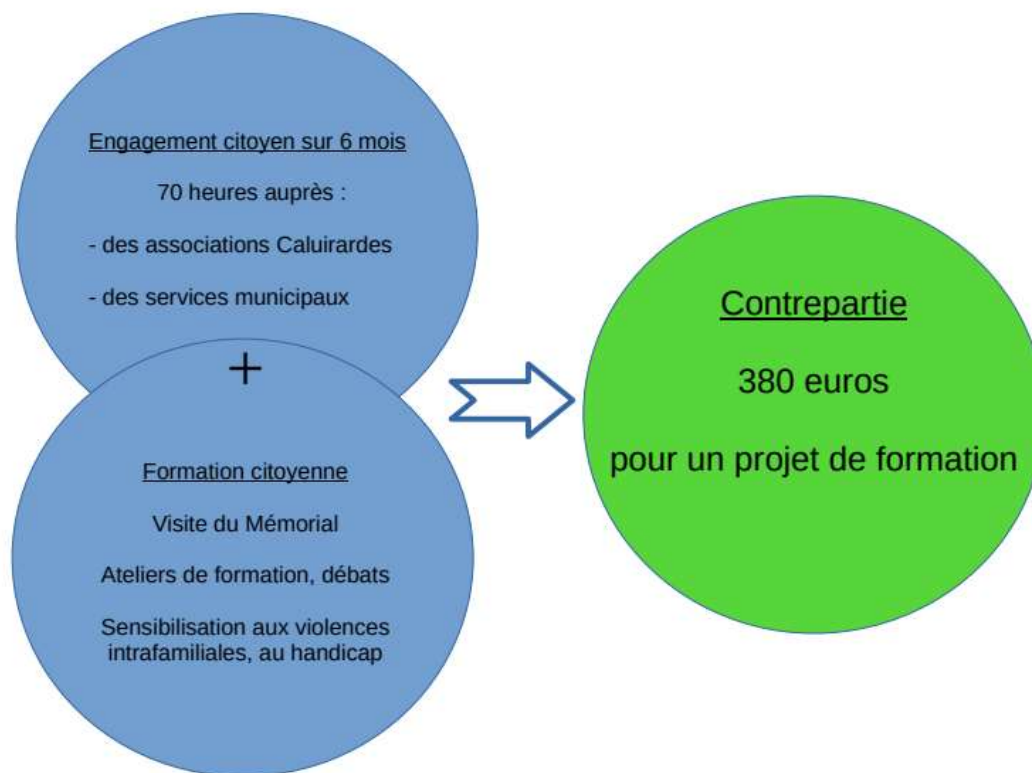




# Réunion d'information 22 mai 2024



## Caluirard(e)s de 16 à 20 ans ?



# Le Service Civique Communal

- C'est avant tout ***un engagement citoyen***, au service des habitants de la commune.
  - Missions auprès de services ou partenaires
  - Formation citoyenne
- Pour les jeunes Caluirards de 16 à 20 ans.

# Le Service Civique Communal

- Pour les jeunes :
  - découvrir le fonctionnement de la Ville et de ses partenaires
  - une première expérience à valoriser dans son CV
- Pour les associations et services municipaux :
  - un échange et un partage d'expérience toujours très riches.

Le contrat : Les jeunes doivent effectuer **70 heures de missions citoyennes** dans les associations Caluirardes ou les services municipaux.

Les missions sont programmées hors temps scolaire :

- Week-ends
- Vacances scolaires
- Exceptionnellement les soirs de semaine

Le service civique est un engagement citoyen

- Les missions sont à faire *en plus* des autres activités scolaires et périscolaires !
- Il faut veiller à maintenir la disponibilité tout au long de la session.  
  
→ Toute mission non menée à son terme compromet le maintien du jeune sur le dispositif

## Deux cérémonies citoyennes :

- Signature de la Charte d'engagement au lancement de la session,
- Remise des brevets citoyens par Monsieur le Maire à l'issue de la session.



# La formation citoyenne

- Pour chaque session, une formation citoyenne est proposée par les médiateurs du Mémorial Jean Moulin et des associations.
- Elle est destinée à tous les jeunes de la session, elle fait partie intégrante du parcours.
- Contenu :
  - Visite guidée du mémorial,*
  - Ateliers « Citoyenneté et engagement » et*
  - « Comment fabrique-t-on une loi ? »,*
  - Participation aux commémorations du 11 novembre.*
- Avec les associations :
  - Sensibilisation au handicap*
  - Sensibilisation aux violences intrafamiliales*





# Les missions

- **Les partenaires :**
  - Les associations Caluirardes : Secours Populaire, Partage et Amitié, Maison de quartier, Centres sociaux, Secours Catholique, Association des étudiants de Sciences Po Lyon, ...
  - Les services municipaux de la ville : Politiques culturelles, Médiathèque, parcs et jardins, Caluire jeunes, Caluire Juniors, ludothèque, résidence Marie Lyan...
- **Exemples de temps forts :**
  - Journées européennes du patrimoine,
  - Entretiens Caluire et Cuire Jean Moulin fin septembre 2024
  - Soutien scolaire
  - Collectes alimentaires
  - Renfort dans les centres de loisirs
  - Missions auprès de la Maison de Quartier de Saint Clair

# Contrepartie

La commune aide les jeunes à financer un projet, en lien avec leur projet professionnel.

- 380 euros
- Versés directement à un prestataire
- A utiliser dans l'année suivant la fin de la session

# Inscriptions

- Deux sessions par an, chacune d'une durée de 4 à 6 mois :
  - Session de printemps de février à juillet.
    - inscriptions le 1<sup>er</sup> jour des vacances d'automne précédentes.
  - Session d'automne de août à décembre.
    - inscriptions le 1<sup>er</sup> jour des vacances de printemps précédentes.
- Les dossiers d'inscription sont à retirer à :
  - l'accueil de l'hôtel de Ville
  - Caluire Jeunes, 11 rue de l'Oratoire.

# La 28<sup>ème</sup> session : les dates à retenir

- **Date limite de réception des dossiers**
  - > *vendredi 31 mai*
- **Réunion avec tous les candidats**
  - > *mercredi 19 juin à 18h30*
- **Cérémonie citoyenne, signature de la charte**
  - > *mardi 2 juillet 2024 à 18h30*
- **Réalisation des missions entre août et décembre 2024**
- **Remise des Brevets citoyens**
  - > *Début 2025 - Date à préciser.*

# Votre interlocuteur

- Antoine Rolland au **06 71 33 27 10**
- Une adresse mail de contact :  
[s.civiquecommunal@ville-caluire.fr](mailto:s.civiquecommunal@ville-caluire.fr)



Merci de votre attention